



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***19143996***N° d'entreprise : **0478 677 281****Dénomination**(en entier) : **Hydromat**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SA**Adresse complète du siège : **Chaussée de Liège 28, 4841 Henri - Chapelle****Objet de l'acte : Nomination, rectification**

L'Assemblée générale de la S.A. "Hydromat" a décidé, lors de sa réunion du 8 octobre 2019 de reconduire le mandat de commissaire de la ScCRL "F.C.G. Réviseurs d'Entreprises", représentée par M. Guy Cremer, réviseur d'entreprises, et ceci pour 3 ans aux mêmes conditions que précédemment.

L'Assemblée générale de la S.A. "Hydromat" a identifié, lors de sa réunion du 8 octobre 2019 une erreur matérielle dans une publication antérieure et a décidé de la remplacer:

Publication 0029093 dd. 2018-02-09, suite à la décision de l'assemblée générale dd. 3 novembre 2017
texte incorrect:

"Le Conseil d'administration de la S.A. « Hydromat » a décidé lors de sa réunion du 3 novembre 2017 de nommer Mr. Vincent van Doorne en qualité de représentant permanent de Willy van Doorne International NV à partir du 3 novembre 2017."

à remplacer par:

"L'Assemblée générale de la S.A. « Hydromat » a décidé lors de sa réunion du 3 novembre 2017 de nommer Mr. Vincent van Doorne en qualité de représentant permanent de Willy van Doorne International NV à partir du 3 novembre 2017."

L'Assemblée Générale de la S.A. « Hydromat » a décidé lors de sa réunion du 5 novembre 2018 de:

Prolonger les mandats des administrateurs suivants jusqu'à l'Assemblée Générale de 2024:

1. Willy van Doorne International NV, Bellevuedreef 3, 2970 Schilde avec nr. d'entreprise 0414.464.172, représentée par M. Vincent van Doorne.
2. M. Vincent van Doorne
3. Vandim NV, Bellevuedreef 3, 2970 Schilde avec nr. d'entreprise 0450.493.338, représentée par M. Jan Caers.

Le Conseil d'Administration de la S.A. « Hydromat » a décidé lors de sa réunion du 5 novembre 2018 de prolonger le mandat de M. Vincent van Doorne en tant qu'administrateur-délégué jusqu'à l'Assemblée Générale de 2024.

Vincent van Doorne,
Administrateur-délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/10/2019 - Annexes du Moniteur belge